Assemblée Générale du 27 juin 2025

MOTION

Toute contribution supplémentaire des adhérents-es mutualistes est inacceptable !

OPPOSITION À L'AUGMENTATION DE LA FISCALITÉ SUR LES COTISATIONS

L'Assemblée générale de la mutuelle AUBÉANE, réunie le vendredi 27 juin à Troyes, Profondément attachée aux valeurs de solidarité, d'équité et de justice sociale qui fondent le modèle mutualiste,

Consciente de l'importance cruciale que représente l'accès à une protection sociale de qualité pour toutes et tous,

Considérant avec gravité les récentes annonces gouvernementales envisageant une augmentation significative des taxes pesant sur les cotisations des complémentaires santé,

Rappelant que ces cotisations ne sont pas des profits mais les contributions essentielles à la couverture des besoins de santé de nos adhérents,

Déplore que cette mesure vienne fragiliser un système solidaire déjà mis à rude épreuve par les inégalités croissantes et les défis sanitaires contemporains,

S'insurge contre la tentation récurrente de faire peser sur les adhérents mutualistes le poids des politiques d'austérité, au détriment de l'intérêt général et de la cohésion sociale,

L'Assemblée générale :

- Réaffirme son engagement sans faille pour la défense d'un système de santé accessible, solidaire et universel,
- Exhorte les pouvoirs publics à entendre la voix du mouvement mutualiste, acteur clé de la protection sociale et à renoncer à toute nouvelle imposition sur les cotisations,
- Appelle enfin ses adhérents à rester mobilisés, convaincus que la solidarité mutualiste est un pilier indispensable pour construire une société plus juste et plus humaine.